

PALAIS-SUR-VIENNE

PRINTEMPS-ÉTÉ N° 47

Le Mag



DOSSIER

BUDGET 2023

ANIMATION

GUINGUETTE DU PALAIS

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES DÉCHETS



LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE !

SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT 4-7

La collecte des déchets change
Rendez-vous à la Journée Nature
Gare au moustique tigre
Économie d'énergie : renouvellement de l'éclairage public

TRAVAUX 8-9

Restructuration du centre-ville
Carte des travaux

JEUNESSE 10-12

Portail famille : mode d'emploi
Activités de vacances de l'ALSH
Animations du service des sports

ANIMATIONS 13-17

Guinguette au Palais
« Faites de la Musique »
Retour sur le Printemps de la Culture 2023
L'Espace Jeux Vidéo

DOSSIER : BUDGET 2023 18-19

L'ACTU DE LA COMMUNE 20-22

Le nouveau site Internet de la Ville
Des nouvelles du Comité de Jumelage
Opération Tranquillité vacances

TRIBUNES 23

#47 PALAIS-SUR-VIENNE Le Mag

Bulletin municipal édité par la Ville du Palais-sur-Vienne
20 rue Jules Ferry - 87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél : 05 55 04 34 16

E-mail : audrey.simon@lepalaissurviennne.fr

Directeur de la publication : Ludovic Géraudie

Création et rédaction : Service communication

Photos : Services communication et animation, LPO et Jean Rousille

Illustrations : Freepik

Impression : Rivet Presse

Distribution : La Poste - 3 000 exemplaires - juin 2023

www.lepalaisurviennne.fr



ÉDITO

Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,



Nous voici déjà quasiment à la moitié de ce mandat municipal. En trois ans, nous avons connu les crises les plus difficiles depuis la Seconde Guerre mondiale : sanitaire, économique, énergétique et sociale.

À notre échelle, nous avons su répondre aux urgences tout en maintenant le cap fixé en 2020. Petit à petit les équipements municipaux sont améliorés pour que notre niveau de service public municipal soit pérennisé. Je pense aux travaux réalisés ou programmés dans les écoles, en particulier le chantier à venir pour créer des toilettes au niveau des classes de l'école Jules Ferry ou dans nos gymnases pour améliorer les conditions de la pratique sportive.

Vous l'avez constaté, les travaux ne manquent pas au Palais. De nouveaux projets de lotissements et d'habitat vont bientôt sortir de terre, preuve du dynamisme de notre commune. Les travaux, si attendus, des avenues Cocteau et Giraudoux avancent à bon rythme et permettront, dans quelques mois, de régler les problèmes d'insécurité routière tout en améliorant considérablement le cadre de vie des riverains.

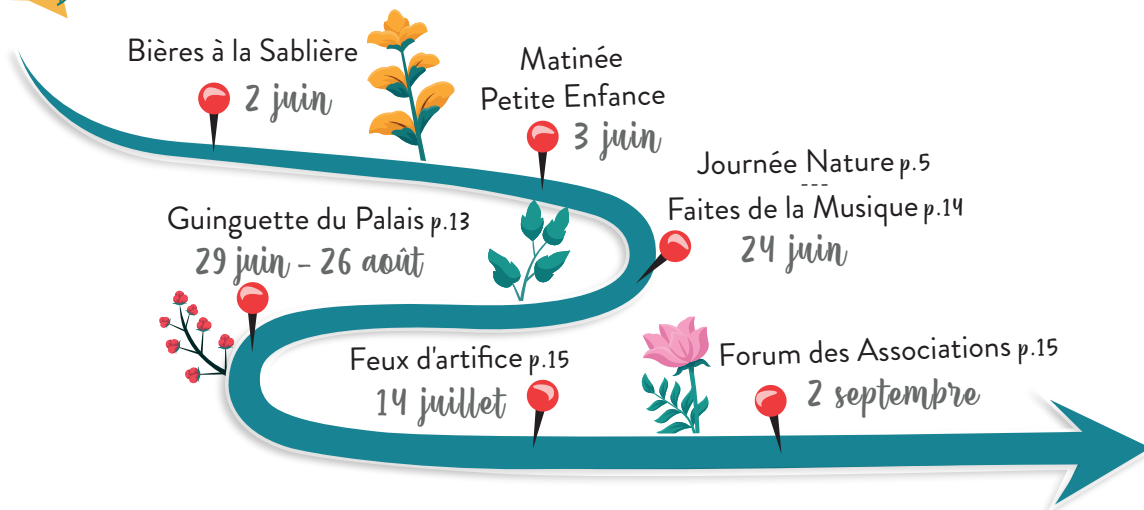
Enfin, le chantier de l'EHPAD touche à sa fin et les résidents devraient pouvoir intégrer le nouveau bâtiment au mois de juillet.

Au-delà des aménagements communaux, nous devons anticiper les grands changements qui se profilent dans notre agglomération. Dans deux ans la Zone à Faible Émission, pour empêcher la circulation des véhicules les plus polluants en ville, devrait être mise en place au cœur de Limoges Métropole. C'est la loi. Je n'ignore pas que le Président de la Communauté Urbaine a fait des demandes de dérogation, mais un jour ou l'autre, la loi s'appliquera, nous sommes dans un État de droit. Je sais également que tous nos concitoyens n'auront pas les moyens de changer de véhicule. C'est pourquoi, avec l'équipe municipale, nous nous battons pour le développement de transports alternatifs à la voiture, en particulier les transports en commun, pour nous préparer à l'avenir. Les cadencements des bus seront considérablement augmentés en début 2024, et nous avons sollicité le Conseil régional pour que la création d'une halte ferroviaire soit sérieusement étudiée dans notre centre-ville.

Pour conclure, je souhaite vous rappeler que, l'été approchant, les animations communales ne vont pas manquer : Bières à la Sablière, Journée Nature, le 14 juillet et la Guinguette qui vous accueillera toutes les soirées de fin de semaine jusqu'à septembre.

Vous le voyez, les idées et projets ne manquent pas. Au plaisir de vous retrouver, avec toute l'équipe municipale, pour pouvoir échanger !

Le p'tit calendrier



Ludovic GÉRAUDIE
MAIRE DU PALAIS-SUR-VIENNE

La collecte des déchets change !

NOUVEAUTÉ DANS LA FRÉQUENCE DES COLLECTES !

À partir du 1^{er} juin Limoges Métropole met en place un nouveau système de collecte des déchets sur l'ensemble de la communauté urbaine, aussi bien en porte-à-porte qu'au niveau des bornes d'apport volontaire avec son nouveau prestataire, SUEZ.

Ce nouveau dispositif est mis en place pour encourager le geste de tri et préparer les habitants aux évolutions réglementaires à venir.

► **L'inversion des fréquences de collecte** est ainsi déployée dans les 18 communes de Limoges Métropole. Les ordures ménagères seront collectées tous les 15 jours au profit d'une collecte des papiers et emballages plus fréquente, chaque semaine.

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

► Vous pouvez venir récupérer votre composteur individuel gratuitement auprès de Limoges Métropole sur présentation :

- d'une pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Ce composteur gratuit vous permet de transformer les biodéchets (épluchures, marc de café...) en compost.

📍 Limoges Métropole :
71 rue Nexon 87000 Limoges

► Des **bornes biodéchets** sont également mises en service depuis le 1^{er} juin. Celles-ci sont collectées 2 fois par semaine et accessibles à tous les habitants pourvus d'un badge d'accès. Celui-ci est proposé lors du passage en porte-à-porte de l'association ALEAS qui remet à cette même occasion des kits de biodéchets, composés d'un seau ajouré et de 50 sacs en papier. Leur tournée se déroule de mai à mi-juillet.

📍 Implantation des bornes biodéchets :
- place René Cassin (rue Jules Ferry)
- rue Jean Jaurès (face à la Caisse d'Épargne)
- croisement rues P. Brossolette et G. Clémenceau

Vous pouvez directement demander votre badge auprès de Limoges Métropole :

📍 71 rue Nexon 87000 Limoges

☎ 0 800 861 111

À partir du 1^{er} juin 2023



ORDURES MÉNAGÈRES
COLLECTÉES TOUTS LES 15 JOURS



ORDURES RECYCLABLES
COLLECTÉES CHAQUE SEMAINE



Le nouveau calendrier de collecte a été distribué par SUEZ fin avril dans les foyers. Il est également disponible sur : www.limoges-metropole.fr

UN SERVICE SPÉCIAL EN ÉTÉ

Durant la période estivale, Limoges Métropole installe des colonnes aériennes dédiées aux ordures ménagères résiduelles dans toutes les communes, accessibles 24h/24 et 7j/7, du 2 juin au 30 septembre.

Ainsi, les habitants ayant des déchets malodorants occasionnels (restes de poisson, couches bébé...) ou des surplus ponctuels d'ordures ménagères (départ en vacances, fêtes...) ont la possibilité de les apporter sur ces points qui seront collectés toutes les semaines.

📍 Colonnes aériennes du Palais :



Rue du Chatenet



À côté des bornes textiles et à piles

Mairie

Avenue François Mitterrand



Parking de la Sablière, à côté de la borne à verre



Rendez-vous à la *Journée Nature* !

Samedi 24 juin, la municipalité vous invite à une journée dédiée à la nature entièrement gratuite ! Durant cette journée, diverses activités de sensibilisation à la protection de l'environnement et adaptées à tous les âges vous seront proposées. Programme complet sur le site de la Ville.



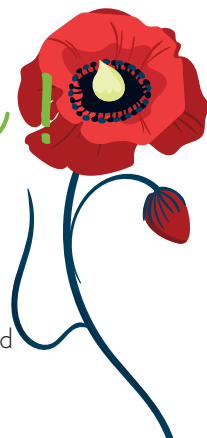
Samedi 24 juin



9h30 - 17h



La Sablière, avenue François Mitterrand



RETROUVEZ PARMIS LES ACTIVITÉS :

- ✓ Atelier jardinage
- ✓ Descente en canoë-kayak sur la Vienne
- ✓ Stands d'information (guichet Habitat Énergie, association CO'LEC, LPO, Fredon, Zéro Waste, etc.)
- ✓ Balade à poney
- ✓ Animation de l'association de pêche l'Ablette



De nouveaux niochirs pour les *mésanges* !

La Ville, en partenariat avec l'association LPO, a mis en place des niochirs pour accueillir les mésanges.

Une solution naturelle qui permet de prévenir efficacement l'augmentation des chenilles processionnaires tout en évitant les insecticides nocifs pour l'environnement, les espèces alentours et la nappe phréatique.



Le portage des repas passe à l'électrique

Le Palais-sur-Vienne est la première collectivité territoriale de Nouvelle Aquitaine à s'équiper d'un véhicule électrique frigorifique de 5,5 m³ et qui n'émet pas de gaz polluants (CO²) pour la livraison des repas !

La Ville affiche ainsi sa volonté pour la transition énergétique en passant progressivement sa flotte de véhicules municipaux à l'électrique. Le service « portage des repas » réalise 45 kms/jour, 5 jours sur 7. Soit une moyenne de 10 000 kms par an et le portage de 20 000 repas à domicile auprès des seniors. Notre agent Kévin livre les repas dans plus de 40 foyers et maintient le lien humain et social avec les usagers.



Information sur le portage des repas au :
05 55 04 34 21 ou 06 13 97 08 21



Deux véhicules municipaux, en plus de celui du portage des repas, ont déjà été changés pour des modèles électriques.

Gare au moustique tigre !




Bien que plus petit que le moustique commun (taille inférieure à 0,5 centimètres, soit moins qu'une pièce d'un centime) le moustique tigre reste dangereux car il est un vecteur de maladies virales (chikungunya, dengue, zika). Il s'est rapidement répandu en France à partir de 2004. Éviter sa prolifération est un enjeu essentiel pour la surveillance des maladies qu'il peut transmettre. C'est dans ce but que la Ville a mis en place un groupe d'agents référents, formé par la société Altopictus avec le soutien de l'ARS, pour lutter contre le moustique tigre. Le plan d'actions se décline en deux axes :

1. SENSIBILISATION

- ▶ information auprès des habitants sur les méthodes de lutte et les bons gestes pour réduire sa propagation,
- ▶ mise en place d'un système de suivi des signalements citoyens afin de surveiller la prolifération sur le territoire communal.

2. ACTIONS DE TERRAIN

 **Les 1^{res} rondes de nos agents référents ont commencé le 11 mai et se poursuivent jusqu'au mois de septembre 2023 pour repérer, traiter et surveiller les lieux à risques.**

Les habitations concernées ont reçu un courrier les avertissant de la venue des agents.

Ces derniers sont munis d'une carte de visite tamponnée par la Mairie pour les identifier.

Ils seront également chargés de :

- ▶ supprimer l'eau stagnante dans les points artificialisés propices au développement des larves (avaloirs, compteurs enterrés, gouttières, chéneaux, etc.),
- ▶ de mettre en place des pièges.



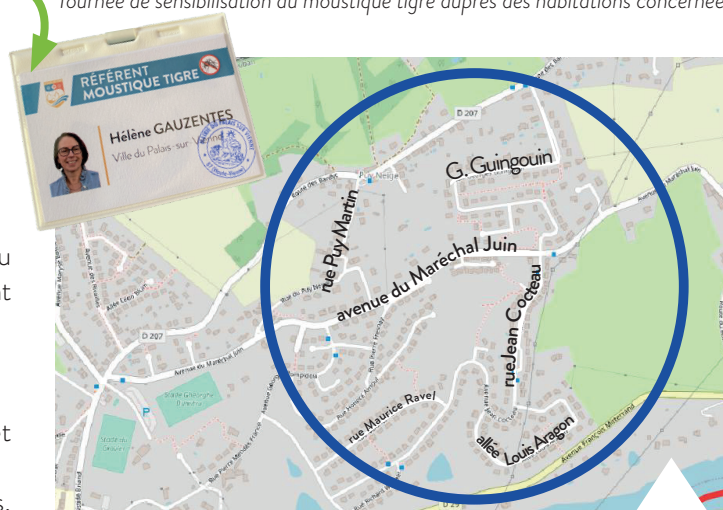
Cet insecte prolifère dans les retenions d'eau pour pondre ses œufs, ceux-ci deviennent adultes en 7 jours.

Adopter les bons gestes c'est :

- faire le tour de son jardin/terrasse une fois par semaine et éliminer les contenants où de l'eau risque de stagner,
- couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins...) au moins avec du voile moustiquaire,
- utiliser des moyens de protection individuelle (répulsifs, moustiquaires, vêtements imprégnés, vêtements clairs...) durant vos voyages en zones endémiques (dengue, chikungunya ou zika) ainsi qu'après votre retour en France, durant une semaine.



Tournée de sensibilisation au moustique tigre auprès des habitations concernées



Carte des secteurs à risques concernées par la tournée

Participez à la surveillance du moustique tigre en signalant sa présence sur : signalement-moustique.anses.fr

Économie d'énergie : renouvellement de l'éclairage public

Depuis octobre 2022, la commune a validé le principe d'extinction de l'éclairage public de 21h30 à 6h30 sur la totalité de la commune de façon pérenne.

Afin de poursuivre son plan de sobriété énergétique, une enveloppe de 258 631 € TTC a été consacrée au remplacement de 323 lanternes d'éclairage par des leds. Au total, l'économie d'énergie est estimée à 60 % de la consommation électrique sur une année de fonctionnement. Pour cette opération, le Syndicat d'électrification de la Haute-Vienne participe financièrement à hauteur de 96 986,63 €.

L'info en PLUS

Face à la nécessité de lutter contre la **pollution lumineuse** et de **réduire la consommation d'énergie**, il a été décidé que **l'éclairage public soit intégralement éteint de mai à fin août**.

En dehors de cette période l'extinction de l'éclairage se fera de 21 h 30 à 6 h 30.



Changement climatique : adaptation des massifs communaux

Soucieuse de préserver au mieux les ressources naturelles, la commune poursuit sa politique de développement durable des espaces verts.

Cette année, la totalité des massifs de fleurissement constituée de plantes annuelles très consommatrices en eau a été remplacée par des massifs de plantes vivaces

paillées afin d'adapter l'embellissement de notre commune aux problématiques hydriques. Un budget de 2 200 € de plantes et 180 heures de main d'œuvre ont été consacrés à ce chantier. Les compositions florales ont été réalisées par l'équipe des espaces verts et notre apprenti en poste dans l'équipe depuis 2 ans.





Atelier participatif avec les élèves de l'école Jules Ferry

Restructuration du centre-ville

Afin de redonner à la commune un centre-ville attractif, la Ville a associé tous les Palaisiens dans le projet de revitalisation de son « cœur de ville ».

C'est dans cette perspective que depuis février dernier elle a mis en place avec la CCI Limoges et Limoges Métropole, une série de consultations au travers desquelles les commerçants, habitants et usagers étaient amenés à donner leurs avis.

En termes de commerces, nous retrouvons dans vos attentes l'installation de bars/restaurants en première position, puis celle de lieux de vente de produits locaux/bio et, à égalité, celle de boulangeries, pressings, magasins de prêts à porter et fleuristes.



Phases de consultations, où en sommes-nous ?

- questionnaire à destination des habitants et des commerçants (février à mars)
- questionnaire sur la pause méridienne à destination des travailleurs (mois d'avril)
- atelier participatif avec les enfants des écoles communales (28 mars)
- étape à venir : restitution des consultations auprès des habitants
- atelier participatif à destination des commerçants et des habitants (30 mars)

Rénovation des écoles municipales

Pour améliorer le cadre de vie de nos écoliers, un plan de rénovation des écoles de la commune a été mis en place depuis 2022 par la Ville.

En plus des travaux dédiés à l'économie d'énergie tel que les remplacements des huisseries, à chaque vacances scolaires les équipes municipales des services techniques rénovent des salles de classe et des locaux au sein des 3 écoles de la commune. Depuis les vacances de Toussaint, la classe de CM1 de l'école Aristide Briand, le bureau de la Directrice de l'école maternelle, la salle de réunion de l'école primaire Jean Giraudoux et la classe de CE1 de l'école Jules Ferry ont bénéficié d'une rénovation. Au total 300 heures de main d'œuvre et 5 116 € de fournitures ont été consacrés à ces travaux.



Peinture murale refaite à l'école Jules Ferry

La carte des travaux du Palais



AVENUE JEAN GIRAUDOUX

Réhabilitation des réseaux d'assainissement, des eaux pluviales et usées.
Entreprise : Gery and Co, maître d'ouvrage : Limoges Métropole.



PARKING MENDÈS FRANCE

Travaux de réhabilitation pour la création d'un parking végétalisé.
Fermeture du parking pendant 6 mois dès septembre.



MOBILIER URBAIN PARC DU CHÂTENET

Renouvellement du mobilier vieillissant.
7 600 € de fournitures.
120 h de main d'oeuvre.



ALLÉE SUZANNE VALADON

Création par les services de la mairie d'une allée pour faciliter l'accès des habitants.
813 € de location de matériel.
90 h de main d'oeuvre.



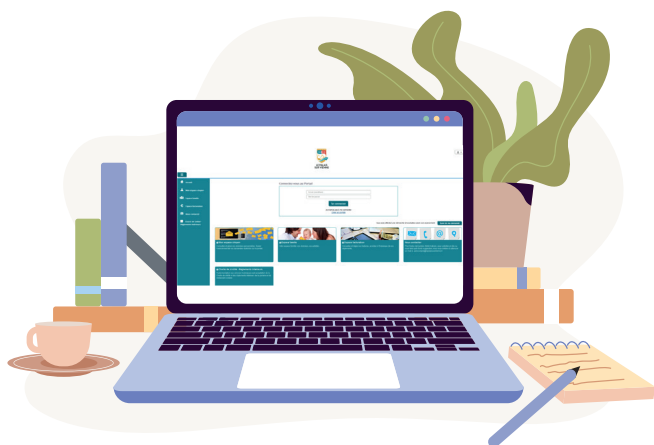
RUE JEAN COCTEAU

Réaménagement de la voirie et réfection du réseau d'eau potable.
Entreprise : Colas, maître d'ouvrage : Limoges Métropole.
Fin des travaux prévue début septembre 2023.

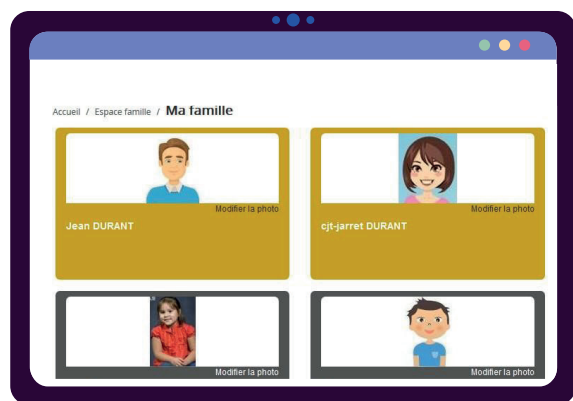


Le Portail Famille, mode d'emploi

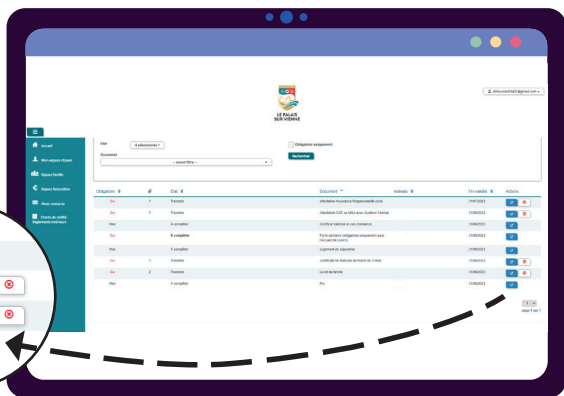
Mis en place depuis septembre 2022, le Portail Famille permet d'avoir accès aux inscriptions des services périscolaires et extrascolaires (restauration scolaire, accueils de loisirs du mercredi et des vacances) depuis chez vous via le lien : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieLepalaisSurVienne/accueil>. Vous pouvez également y consulter l'évolution et l'historique de vos demandes. Autre avantage : avec l'application officielle Payfip, vous pouvez payer vos factures en un seul clic ! Renseignements : periscolaire@lepalaisurvienn.fr



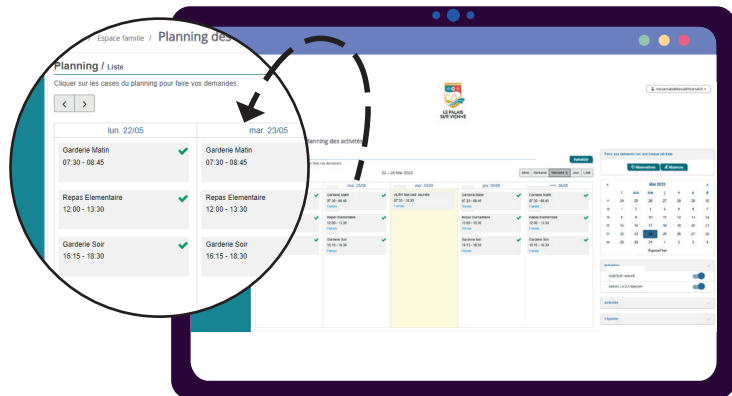
1 Créez votre compte ou identifiez-vous (pensez à vous munir de votre code abonné remis par la collectivité).



2 Gérez et mettez à jour l'ensemble des données de votre famille.



3 Transmettez les pièces justificatives demandées pour les inscriptions.



4 Gérez les réservations des activités de vos enfants !

LE TARIF SOCIAL DE 1€ POUR LA RESTAURATION

L'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. Pour en bénéficier il suffit de fournir un état indiquant votre quotient familial.

Ce dispositif ne concerne pas le périscolaire, le repas ALSH n'est donc pas concerné.

Contact : comptabilite@lepalaisurvienn.fr
05 55 04 34 22



€ TARIFS DES ACTIVITÉS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

| Quotient Familial CAF | Tarif journée avec repas | Tarif demi-journée avec repas | Tarif demi-journée sans repas |
|-----------------------|--------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| < 820 | 10,50 € | 8 € | 5,50 € |
| 821 < 1200 | 11,50 € | 8,50 € | 6 € |
| 1201 < 1600 | 12,50 € | 9,50 € | 7 € |
| 1601 < 2000 | 14 € | 11 € | 8 € |
| > 2001 | 16 € | 12,50 € | 9 € |

i Le passeport Jeunes CAF est une aide qui permet aux familles de régler une partie de la journée à l'ALSH

L'ALSH vous dévoile son programme d'été !

L'Accueil de Loisirs met en place ses activités d'été pour les enfants de 3 ans et plus. Programme complet sur le site de la Ville.

Thématiques du programme d'activités et sorties prévues pour

les Titous (3 à 5 ans) :

- ▶ Du 10 au 13 juillet « Je passe mon permis » et sortie à Saint-Pardoux
- ▶ Du 17 au 21 juillet « Un goûter presque parfait » et sortie à la piscine Aquapolis
- ▶ Du 24 au 28 juillet « Les géants des océans » et sortie à Vassivière
- ▶ Du 31 au 4 août « Les animaux qui vivent sous terre » et sortie à la piscine de Saint-Junien

Thématiques du programme d'activités et sorties prévues pour

les 6 à 11 ans :

- ▶ Du 10 au 13 juillet « Les 4 éléments » et sortie à Saint-Pardoux
- ▶ Du 17 au 21 juillet « Les 4 éléments » et sortie à la piscine Aquapolis
- ▶ Du 24 au 28 juillet « Roue, roulette et brouette » et sortie à Vassivière
- ▶ Du 31 au 4 août « Les Pokémons » et sortie à la piscine de Saint-Junien



RENSEIGNEMENTS

- 📍 Accueil de Loisirs, 57 avenue Jean Giraudoux
- ☎ 05 55 04 34 01 | 06 71 52 76 13
- ✉ alsh@lepalaisurviennne.fr

Éveillez votre enfant à la musique !

La Maison de l'Enfant propose des séances d'éveil musical avec l'association Polysson, à tous les enfants accueillis par les assistantes maternelles et une professionnelle de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). Enfants et professionnels se rencontrent autour de la manipulation d'instruments de musique, de la danse et de lectures de comptines. Une activité mise en place par la municipalité en collaboration avec la Mutualité française Limousine.

📅 Jeudi 8 juin 2023
Jeudi 9 novembre 2023

🕒 10 h

📍 Maison de l'Enfant, 3 allée des Cèdres




Le pôle de la Petite Enfance a également proposé ses activités d'éveil musical lors de la Matinée Petite Enfance du 3 juin.





Tous au Sport !

 Le service des sports vous propose du 10 juillet au 1^{er} septembre 2023, un programme d'activités riche et varié ouvert aux 8-16 ans.

 Du mardi au vendredi | 9h30 - 12h // 14h - 16h30

AU PROGRAMME

- ▶ Activités nautiques (Canoë / Kayak / Paddle)
- ▶ Course d'orientation ▶ VTT ▶ Tir à l'arc
- ▶ Multisports (Tchoukball / Ultimate) ▶ Olympiades
- ▶ Escape Game ▶ Football (City stade).

Retrouvez tout le programme sportif sur le site : lepalaisurviennne.fr et sur la page Facebook de la Ville.



TARIFS

La demi-journée :
7 € Palaisien
14 € non Palaisien

4 demi-journées :
24 € Palaisien
48 € non Palaisien

La journée complète
(Orientation / VTT) :
10 € Palaisien
20 € non Palaisien



Activités nautiques de l'été





Durant la période estivale, des **descentes en canoë-kayak** sont organisées. Et elles sont accessibles à tous les publics (adultes et enfants compris) ! Ces excursions ont pour point de départ la base nautique de Saint-Priest-Taurion et comme destination le Palais-sur-Vienne.

TARIFS DES ACTIVITÉS NAUTIQUES

Kayak : 15 € par embarcation
Canoë : 30 € par embarcation
Gratuit pour le 3^e passager de 7/9 ans dans le bateau de 2 personnes ayant des places payantes
+ 80 € pour un accompagnateur diplômé.

RENSEIGNEMENTS SERVICE DES SPORTS

-  Service des sports, situé à la base nautique, 2 avenue François Mitterrand
-  05 55 35 32 77
-  base.nautique@lepalaisurviennne.fr

La Guinguette du Palais

Du jeudi 29 juin au samedi 26 août, l'association Act Now Prod et la commune du Palais-sur-Vienne organisent une nouvelle animation près des bords de Vienne où petits et grands pourront se retrouver autour d'un repas, d'une activité familiale ou bien d'un verre entre amis.

Cette guinguette sera ouverte trois jours dans la semaine : les jeudis, vendredis et samedis de 17h à minuit.

Des soirées exceptionnelles y seront proposées, on en fait un tour d'horizon ci-dessous !

OUVERTURE DÈS JEUDI 29 JUIN

Venez au lancement de la guinguette et profitez de ce lieu de détente pour vous retrouver entre amis autour d'un jeu de société ou autour d'une table pour déguster de bons mets locaux pendant que les enfants s'amuse avec les jeux qui leur sont dédiés.

 Jeudi 29 juin

 17h à minuit

SOIRÉE GRILLADE

Quoi de mieux avec les beaux jours ensoleillés que de bonnes grillades ? Dans le cadre magique de la Sablière conviez vos amis et proches autour de viandes et légumes dorés à point !

 Vendredi 14 juillet

 18h à minuit

 Billetterie en cours, la réservation sera à faire auprès de Act Now Prod (infos : 06 08 63 08 82)

SOIRÉE ÎLE-DE-RÉ

Traversez le pont de l'Île-de-Ré en mettant vos pieds dans le sable du Palais ! La Poissonnerie de l'Île-de-Ré de Limoges sera du voyage pour vous servir les meilleurs produits de l'océan.

 Samedi 29 juillet

 18h à minuit

 Billetterie en cours, la réservation sera à faire auprès de Act Now Prod (infos : 06 08 63 08 82)



SOIRÉE ESPAGNOLE « PAËLLA »

Crevettes, moules, riz, voilà les bases de ce plat qui réunit tous les gourmands ! Les cuisiniers auront à cœur de faire mijoter devant vos yeux tous ces bons produits frais qui raviront vos papilles !

-  Samedi 12 août
-  18h à minuit
-  Billetterie en cours, la réservation sera à faire auprès de Act Now Prod (infos : 06 08 63 08 82)

SOIRÉE PORTUGAISE

Pour la dernière de la guinguette, on se rassemble tous autour de la fideua géante, le plat typique du Portugal ! Préparée sous vos yeux, les bonnes senteurs du sud vous mettront l'eau à la bouche !




-  Samedi 26 août
-  18h à minuit
-  Billetterie en cours, la réservation sera à faire auprès de Act Now Prod (infos : 06 08 63 08 82)



Programmation complète à venir sur le site d'Act Now Prod : actnowprod.com

« Faites de la *musique* ! »

Le Comité des Fêtes vous réserve une soirée endiablée le 24 juin avec la « Faites de la musique ! » Entrée gratuite.

-  Samedi 24 juin
- 18h : ouverture de la restauration et buvette
- 18h30 : concert rock d'OFFSET
- 20h30 à 22h : karaoké avec DJ Dieguito
- 22h : soirée dansante
-  La Sablière, avenue F. Mitterrand
-  lepalaisenfete@lepalaisurviennne.fr





Pleins feux sur le 14 Juillet !



Pour la traditionnelle fête du 14 juillet la commune vous propose de se retrouver à la Sablière, dès l'après-midi, avec des activités familiales gratuites comprenant des structures gonflables, des ventrigrisses, des animations sportives et un coin détente.

Et en soirée c'est le « BalàSam » qui lance les festivités suivi du feu d'artifice musical.

Un moment à vous mettre des étoiles plein les yeux ! Plus de détails vous seront prochainement communiqués sur le site de la Ville et sa page Facebook.



Vendredi 14 juillet



Après-midi : activités familiales

Vers 21h : concert de BalàSam

Vers 22h 30 : feu d'artifice musical



La Sablière, avenue F. Mitterrand



Rendez-vous au Forum des Associations !

Préparez votre rentrée et celles de vos enfants en découvrant les activités que vous proposent les associations locales lors du Forum des Associations qui aura lieu le 2 septembre !

Les associations seront présentes pour vous informer et vous permettre de vous faire concrètement une idée de leurs pratiques. Activités sociales, sportives, créatives, musicales, culturelles... Il y a en a pour tous les goûts et tous les âges ! Plus d'informations à venir ! Entrée gratuite.



Samedi 2 septembre



Retour sur... Le Printemps de la Culture !

Du 18 au 25 mars 2023, la Ville a organisé sa seconde édition du Printemps de la Culture, une programmation culturelle riche et variée autour de la thématique du voyage. Pour revivre les moments de cette semaine, rendez-vous sur la page YouTube « Mairie LePalaisSurVienne » !



Le travail des écoles exposé à l'Espace Culturel Jean Ferrat



Lecture du livre *La valise* de Chris Naylor-Ballesteros



Activités au quartier des Acacias



Les ateliers plastiques à l'Espace Culturel Jean Ferrat étaient accompagnés des décorations de l'ALSH et des mets de divers horizons confectionnés par les soins de la cuisine centrale.



Saïd Fettahi, conseiller délégué à la culture

Dans le cadre de sa politique culturelle et pour créer un dynamisme nouveau sur la commune, l'équipe municipale a organisé sa deuxième édition du Printemps de la Culture sur la thématique du Voyage. C'est avec une volonté d'amélioration que nous avons proposé une programmation plus **dense, diverse, centrée sur les enfants** et entièrement **gratuite**. La **nouveauté** de cette année : donner le coup d'envoi de cette manifestation dans le **quartier les Acacias**. Un moment de convivialité et de partage qui s'est déroulé autour d'un petit déjeuner festif et des ateliers d'animation. Les **associations** et les **acteurs éducatifs** du territoire ont largement participé à ce programme culturel ; les œuvres des enfants des écoles exposées à l'Espace Culturel Jean Ferrat en est une belle illustration. L'équipe municipale tient à remercier les services de la commune ainsi que tous ceux qui ont participé à la réussite du Printemps de la Culture et vous donne **rendez-vous le printemps prochain !**

Retours sur... L'inauguration de *L'Espace Jeux Vidéo*



L'Espace Jeux Vidéo a été inauguré samedi 4 mars dans l'Espace Culturel Jean Ferrat en présence du Maire Ludovic Géraudie, de ses adjoints Christophe Barbe et Richard Ratinaud et du conseiller municipal délégué Saïd Fettahi.




L'Espace JV, c'est l'accès libre à des jeux sur PS5 et Nintendo Switch sur grands écrans 4K et 7 ordinateurs équipés de casques audio.

➡ Vous pouvez profiter de ce nouveau lieu en vous **inscrivant gratuitement** auprès de l'Espace Culturel Jean Ferrat avec :


- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile
- une autorisation parentale pour les personnes mineures.





De gauche à droite : M. Saïd Fettahi, M. Guillaume Menand responsable de l'Espace Jeux Vidéo, M. Ludovic Géraudie et M. Richard Ratinaud.

 **Horaires d'ouverture :**

- Mardi : 14h - 18h30
- Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h30
- Judi : fermé
- Vendredi : 10h - 12h / 14h - 18h30
- Samedi : 10h - 12h / 14h - 16h30

 Espace Culturel Jean Ferrat
1, place de la République

 05 55 37 01 35

 bm@lepalaisurviennne.fr



L'Espace JV est ouvert toute l'année !

Le Tournoi *RocketBib*

Antoine/Arthur et Samuel/Younès formaient les deux équipes de l'Espace Culturel pour la 2^e saison du championnat de France inter-médiathèques de RocketBib via le jeu Rocket League.

Après un beau parcours débuté en février, l'aventure s'est terminée aux portes des demi-finales le 3 mai dernier face à une équipe de Saint-Malo très en forme. Nos équipes peuvent être fières de leur première participation : l'Espace Culturel se positionne dans les 8 premières places sur les 30 médiathèques participantes ! Merci à nos jeunes pour leur participation !

En plus de dynamiser l'activité de l'Espace Jeux Vidéo, l'objectif est également de développer l'e-sport. Depuis quelques années, cette discipline n'est plus une niche et mobilise les mêmes valeurs que le sport traditionnel : esprit d'équipe, dépassement de soi, rigueur et investissement, endurance et gestion de la pression.



De gauche à droite : Antoine, Arthur, Younès et Samuel.

DOSSIER :

BUDGET 2023


Fabien Husson,
 adjoint délégué
aux Finances

Le début de l'année 2023 reste dans la continuité de l'année 2022, avec une situation mondiale difficile, et une crise inflationniste ayant un impact considérable.

L'augmentation du prix du combustible, de l'énergie, des denrées alimentaires ou encore des matériaux, sont autant de facteurs qui impactent la population et les collectivités locales.

C'est dans ce contexte particulier, dans lequel les charges financières supportées par nos communes n'ont jamais été aussi importantes, que nous avons construit un budget qui a pour vocation de **poursuivre nos efforts d'investissement** démarrés depuis le début de notre mandat, tout en accompagnant les palaisiens dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Ainsi, nos choix d'investissement pour cet exercice sont à la fois maintenus en termes de montant, mais ont également été dirigés vers une **volonté d'économie de l'énergie**, à l'image des travaux liés à l'éclairage public : en effet, outre l'extinction décidée, un renouvellement des luminaires pour un passage en LED est en cours pour encore améliorer le bilan financier de cette source de dépenses. De même, nous **poursuivons nos actions en investissant dans nos bâtiments**, écoles, infrastructures sportives notamment.

Pour autant, dans ce contexte particulier, nous avons également fait le choix de **ne pas répercuter sur les palaisiens les hausses** que la commune subit, tant sur le taux communal de la taxe foncière qui n'évolue pas, que sur la tarification des services publics du Palais qui ne connaît pas d'augmentation et qui bénéficie toujours de certains dispositifs, comme la cantine à 1€ dont de nombreuses familles bénéficient.

? L'investissement, c'est quoi ?

Les recettes des collectivités territoriales sont divisées entre les sections de fonctionnement et d'investissement du budget. L'investissement permet d'engager une somme pour un bien durable avec pour effet de le conserver, de le renouveler ou de l'accroître comme c'est le cas pour les investissements dans les écoles, les équipements sportifs, etc.

Impôt 2023

0%

? Et les dépenses de fonctionnement ?

Elles concernent quant à elles des dépenses répétitives correspondant à une consommation immédiate comme le matériel de papeterie pour le travail des agents par exemple ou bien leur salaire.

FONCTIONNEMENT 2023 :
5 775 898 €

 Charges fixes
5 494 061 €

 Dépenses imprévues
130 000 €

 Hors fixes :
163 926 €

 Amortissement :
233 720 €

INVESTISSEMENT 2023 : 1 289 723 €
hausse de 249 459 € par rapport à l'année 2022



252 000 € SITES SPORTIFS

Aménagement d'un
**club house pour la
section handball**

Travaux généraux

Signalétique
des équipements et
matériels sportifs

Gymnase Marchessoux
rénovation de la toiture
et isolation des
vestiaires du dojo



177 120 € ÉCOLES

École Jules Ferry :

- création de toilettes
- remplacement des équipements de cuisine

École Jean Giraudoux :

- études pour la réfection de la cour
- achat de matériel pour les écoles et remplacement du mobilier des CM2



184 080 € MATÉRIEL SERVICES

Matériel municipal :

- nettoyeur vapeur,
- tondeuse à bac,
- réfrigérateur
A. Dexet...

**Renouvellement des
véhicules de service**
(voiture électrique Zoé,
fourgon et utilitaire)

Matériel de
l'école de musique



134 039 € TRAVAUX

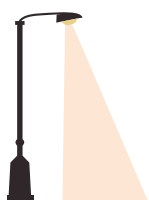
Rénovation énergétique
des bâtiments

Mise aux normes
des bâtiments

Logements locatifs

SSI de la Médiathèque

Cavurne au cimetière



152 500 € ÉCLAIRAGE PUBLIC

Installation d'un
éclairage public à LED
avenues Jean Cocteau
et Jean Giraudoux
(voir p.7 l'article consacré
à l'éclairage public)



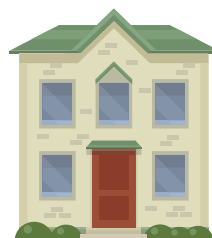
131 064 € CADRE DE VIE

Gestion des **espaces
verts** de la commune

**Effacement de l'étang
Suzanne Valadon**

**Restructuration
du centre-ville**

Loi 3DS



176 000 € FONCIER

Préemption de la
maison rue Pierre et
Marie Curie et
acquisitions diverses
dans le cadre de la
**restructuration du
centre-ville**



82 920 € VOIRIE

Remplacement des
panneaux lumineux
+ **panneaux d'affichage**
type « sucettes »

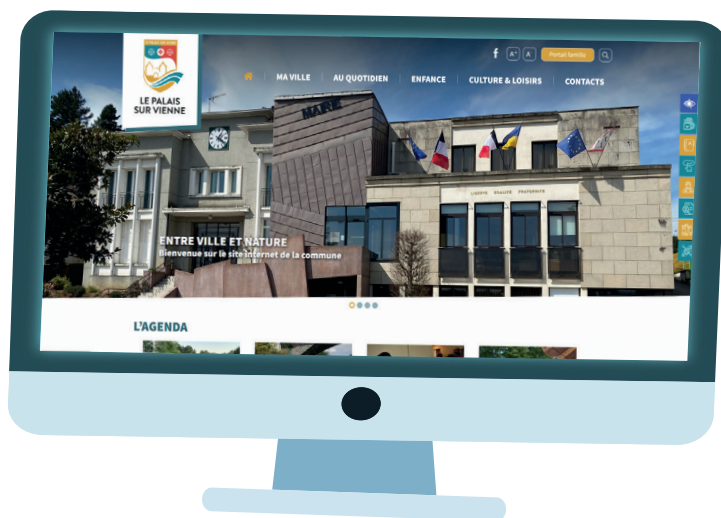
Renouvellement de la
signalétique

Réseau incendie

Votre *nouveau site* Internet est là !

Le site Internet du Palais-sur-Vienne a fait peau neuve ! Nouvelle interface, options d'accessibilité pour les personnes déficientes visuelles, rubriquage amélioré pour une recherche d'information plus intuitive... Ce nouveau site répond de façon claire à vos besoins informatifs et administratifs.

- +** **DE**
- ▷ Lisibilité
 - ▷ Simplicité d'utilisation
 - ▷ Fonctionnalités
(carte interactive pour situer les associations et les commerces, inscription à la newsletter de la Ville, etc.)
 - ▷ Modernité



Retrouvez-nous à la même adresse : <https://lepalaisurvienna.fr>

Des nouvelles du *comité de jumelage*

Le week-end du 29 avril, **Sant Joan de les Abadesses** et Palais-sur-Vienne fêtaient leur 30^e anniversaire de jumelage !

Le Maire Ramon Roqué Riu et les membres catalans du comité ont été reçus par le Maire Ludovic Géraudie, le Conseil municipal et le comité de jumelage palaisien, afin de célébrer ces trois décennies d'amitié entre nos communes. À cette occasion une médaille a été remise à Rita Torrente, pour son investissement depuis la création du jumelage.

L'info en PLUS Par ailleurs les enfants catalans sont venus la semaine du 22 mai découvrir notre ville.



Le Palais-sur-Vienne et **Caldolzburg** ont fêté quant à eux leur 20^e anniversaire de jumelage lors du week-end de l'Ascension.

La délégation française du Comité de Jumelage s'est rendue à Caldolzburg avec le Maire Ludovic Géraudie où son homologue allemand, Bernd Obst, les a accueillis. Les maires des deux villes ont à cette occasion proposé la mise en place d'un fonds commun pour favoriser les échanges interculturels. Les membres du comité de jumelage de Caldolzburg viendront au Palais-sur-Vienne le 30 septembre.

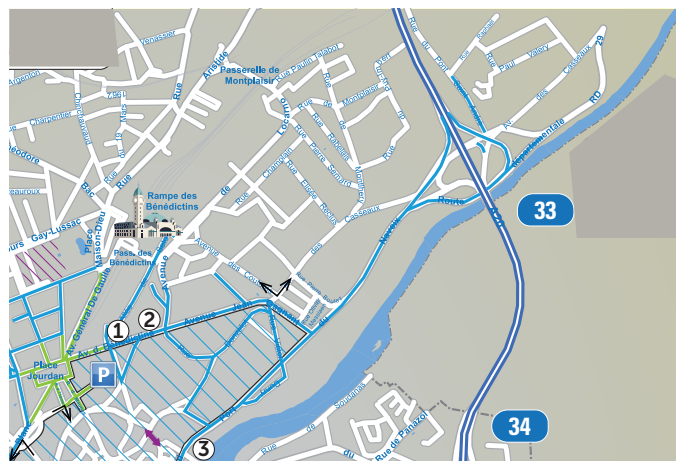
20e
Anniversaire
2003 - 2023



Tour de France, état de la circulation

Le circuit de course, qui aura lieu le 8 juillet, impactera la circulation dans l'axe Palais -> Limoges :

- ▶ Fermeture de l'échangeur 33 des Casseaux (sauf l'axe Toulouse - Le Palais-sur-Vienne).
- ▶ Déviation du Palais en direction Limoges située à l'avenue Benoit Frachon (D250), en face de Texelis. Nous vous conseillons d'emprunter l'avenue Jean Giraudoux ou Georges Clémenceau pour rejoindre la rue d'Anguernaud à Limoges.



De 4h à 23h, **circulation interdite**

Retours sur... Les événements de la Ville

Lundi 17 avril 2023, le Maire Ludovic Géraudie et le 1^{er} adjoint Christophe Barbe, ont eu l'honneur de recevoir la visite de la Préfète de la Haute-Vienne Fabienne Balussou pour évoquer différents projets en cours sur la commune : projet de parc photovoltaïque sur la friche industrielle de la CGEP, projet de restructuration du centre-ville, futur écoquartier sur la friche Wattelez, étude de la qualité de l'eau à la Sablière et la création d'une halte ferroviaire à proximité du nouvel EHPAD.



Friche industrielle de la CGEP



10 décembre 2022, remise des médailles « Jeunesse, Sports et Engagement Associatif ». En présence : du Maire, de la Sénatrice I. Briquet, du Vice-président du Département T. Miguel, de la sous-Préfète P. Rodrigo et du Président du comité D. Porzucek.



25 février 2023 remise du chèque de 1 950 € au coordinateur du Téléthon par l'adjointe déléguée à l'environnement Valérie Gillet, en présence des élus et bénévoles représentants de l'AASAP et de la SAP.



Samedi 29 avril, la Ville et le CCAS ont organisé la Cérémonie de l'Arbre de Naissance pour célébrer les nouvelles naissances palaisiennes. Ainsi les parents et leurs enfants nés l'année dernière étaient invités à cet événement annuel pour lequel chaque nouveau parent reçoit un courrier du CCAS.



Le Maire Ludovic Géraudie et son adjointe déléguée aux affaires sociales, Christine Desmaisons, inaugureront le 29 avril 2023 deux nouvelles parcelles des Jardins Familiaux ouvertes à la location aux palaisiens qui n'ont pas de terrain. Renseignement auprès du CCAS : 05 55 04 34 00

Opération tranquillité vacances

Vous souhaitez bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence ? Un formulaire de demande est disponible sur le site du Ministère de l'Intérieur et directement en mairie. Une fois rempli, il est à remettre à la mairie qui le transmettra au service de la Tranquillité publique.



Toute demande doit être effectuée au minimum 72h avant votre départ.

Ce service est valable toute l'année !

PROCHAINE COLLECTE DU DON DU SANG DE L'EFS :

Mardi 27 juin de 14h30 à 19h

Les dons ont lieu salle Gérard Philipe,
20 rue Jules Ferry, derrière la mairie

Prenez RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Des difficultés à vous relier à la fibre ?

Le déploiement de la fibre étant indépendant de la mairie, seul votre opérateur est en mesure de vous répondre sur l'état de votre réseau. Si vos difficultés persistent, n'hésitez pas à faire remonter vos problèmes sur le site de l'Arcep* : <https://jalerte.arcep.fr>

* Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse

Bienvenue aux nouveaux arrivants ! GARAGE TVN AUTO



Vous cherchez un garagiste proche de chez vous ?

TVN Auto est à votre service ! Yoann Touvin et Christian Tuvan, deux amis d'enfance, ont ouvert ensemble leur garage le 5 décembre 2022. Leurs prestations sont variées : diagnostic, entretien, réparation, distribution...

Ces nouveaux propriétaires ont à cœur de proposer un service de proximité aux Palaisiens « dans la bonne humeur et avec un grand sens de la rigueur ».

Garage TVN Auto, 23 avenue Aristide Briand

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h // de 14h à 18h
le samedi de 9h à 14h

07 77 25 75 78

tvnauto87@gmail.com | www.top-garage.fr

DLS INFORMATIQUE



DLS Informatique vend du matériel informatique neuf et d'occasion. Partenaire agréé Services à la personne en Prestations d'assistance Informatique à domicile, il intervient pour de l'assistance informatique à domicile, de la livraison, de la mise en service et de l'installation de matériels et de logiciels informatiques, de la formation (logiciel, internet, e-mail...) ainsi que de la sauvegarde et récupération de données. Le Service à la personne donne droit à un avantage fiscal avec un crédit d'impôt de 50 % pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

DLS INFORMATIQUE, 33 bis avenue Jean Moulin

05 19 56 88 51 // 06 82 63 76 07

dlsi@wanadoo.fr | www.dlsi87.fr

GROUPE ENGAGÉS POUR LE PALAIS

Après 13 jours de mobilisation d'ampleur, les braises de la réforme des retraites sont encore chaudes sous la cendre froide. Les casseroles tintent à chaque déplacement ministériel. Après avoir été applaudi pendant la pandémie il revient maintenant aux premiers de corvée de payer la facture du quoi qu'il en coûte. Le gouvernement a préféré supprimer un impôt local, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), perçue par les collectivités territoriales, dont les communes et les intercommunalités, d'un montant de 8 Milliards d'Euros. Jamais une loi n'aura connu une opposition aussi forte, un parcours parlementaire aussi chaotique et insincère. Face à cela, le groupe majoritaire a proposé une motion contre la réforme des retraites, qui a été votée à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 06 Avril 2023. Le combat continu, et pour nous : « 64 ans, c'est encore et toujours NON ».

Et que dire de l'inflation galopante, qui impacte encore et toujours les plus modestes. La collectivité est également touchée : hausse des coûts de l'énergie, hausse des matières premières pour la cuisine centrale, hausse des produits ménagers... Dans ce contexte de flambée des prix, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les tarifs de la cantine, de l'ALSH, de la garderie, de la musique, de la danse, des tarifs culturels (théâtre, spectacle...) ou de la location des salles municipales afin de ne pas plus impacter le pouvoir d'achat de nos administrés.

Les jours heureux qui nous ont été promis semblent un mirage et l'apaisement, que le fantôme d'un homme seul.

C. BARBE - C.JUST - R. RATINAUD - C. DESMAISONS - F. HUSSON - V. GILLET - S. FETTAHI - C. LASPERAS - P. MARANDE - S. BONGRAND - B. MÉDARD - JM. TEXONNIÈRE - G. BEAUNE - JM. PAILLER - N. PEROLES - A. FACIL - L. COTARD - T. LORCIN - V. TRICARD - G. BOUCHEREAU - V. CHATENET - D. PETIT - L. GÉRAUDIE



ENSEMBLE POUR LE PALAIS : LA GAUCHE OUVERTE ET SOLIDAIRE

Il aura fallu douze journées de mobilisations d'une ampleur inédite où des millions de manifestantes et manifestants ont réaffirmé leur opposition à la réforme des retraites pour qu'Emmanuel Macron décide de s'adresser à la population. Notre « Président Monarque » n'a pas tenu compte de la colère légitime de la population qui s'exprime au son des casseroles depuis plusieurs mois. Il continue de justifier sa réforme pourtant massivement combattue et conforte ainsi sa politique libérale. Il affirme que deux années de labeur sont nécessaires pour produire encore plus de richesses et reste en décalage total avec le vécu et le mécontentement des Français. Pas un mot sur l'inflation et le pouvoir d'achat qui impacte la plupart des ménages et particulièrement les plus démunis. Le roi se prélassait dans son palais au mépris des attentes de son peuple qui souffre ! A la suite de la puissante journée de manifestations d'unité syndicale du 1er mai, l'exigence populaire pour le retrait de la réforme demeure résolument ancrée sur l'ensemble du territoire français. De nombreux Palaisiens accompagnés de leurs élus ont participé à cet immense mouvement social. Une motion portant l'exigence du retrait de la réforme a été votée à l'unanimité au Conseil Municipal du 6 avril 2023. L'avenir appartient à ceux qui luttent dans la dignité. La très grande majorité de nos concitoyens reste donc totalement mobilisée pour l'abandon de cette réforme brutale et injuste dans un climat inacceptable de mépris présidentiel et de cacophonie gouvernementale. Malgré ce climat anxiogène, nous vous souhaitons un bel été.

D. LIMOUSIN - N. PECHUZAL - L. COLONNA - C. MAURY



GROUPE LE PALAIS 2020, TOUS UNIS

Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,

Dans notre dernier bulletin N46, je vous faisais part de mon désir à réunir les 3 tendances représentées dans notre Commune en votre présence, chers administrés, afin d'échanger, de faire un point de situation et d'attendre vos suggestions (nous sommes à mi-mandat). En quelques mots : « le travailler ensemble » que je défends depuis toujours. Aujourd'hui, vous est proposé sur le site de la mairie un sondage relatif à « la redynamisation du centre-bourg » ce qui va dans ce sens. Cela me plaît. Mais, pour être utile, le plus grand nombre doit s'exprimer. Des conclusions en seront tirées et donc des orientations de gestion. Une réunion commune devra suivre afin d'obtenir de vous les précisions nécessaires à la compréhension de vos souhaits. Me concernant, mon souhait le plus cher est de pouvoir vous relancer un cabinet de soins dentaires. Certes l'ambiance professionnelle au sein de la Santé n'est plus ce qu'elle était : le dévouement, maître-mot de ces professions, n'est plus de mise, les instances concourant à la bonne gestion des implantations ne sont plus en soutien pour les jeunes diplômés et l'Administration qui prend le pas sur l'exercice de la Médecine. Le 05 juin 2023, 18H00, Salle Gérard PHILIPPE, sera organisée une réunion publique sur le thème « les déserts médicaux » dont les acteurs sont Messieurs Stéphane DELAUTRETTE et Damien MAUDET, Députés de la Haute-Vienne respectivement de la 2ème et de la 1ère circonscriptions. Venez nombreux. Au plaisir de vous retrouver. Bien cordialement à tous.

L. COURTIAUD



LE PALAIS SUR VIENNE

La commune du Palais sur Vienne organise

Le **Samedi 24 juin**

de 9h30 à 17h - site de la Sablière



JOURNÉE nature

Au programme : des animations, des activités sport nature, des stands d'information, buvette et restauration sur place...

Plus d'informations sur la page Facebook de la ville ou sur www.lepalaisurvienne.fr

Contact : service animation du territoire - 05 55 04 34 26 - animations@lepalaisurvienne.fr